

Fiche de Données de Sécurité (MSDS)
(EG)1907/2006, (EG)1272/2008, (EG)453/2010

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**1.1 Identification du produit**

Nom commercial : Lastek 3102 IS
Usage : soudure tendre étain/argent avec noyau de décapant

1.2 Fournisseur/fabricant

Nom : Lastek Belgium n.v./s.a.
Adresse : Industriezone Wolfstee, Toekomstlaan 50 - B2200 Herentals
Téléphone/ Fax : tél. +32 (0)14/22.57.67 - fax. +32 (0)14/22.32.92 E-mail : info@lastek.be

1.3 Téléphone en cas d'urgence : +32 (0)14/22.57.67**2. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Composant	CAS-nr	Wt%
Etain (Sn)	7440-31-5	>90
Argent (Ag)	7440-22-4	<10
Chlorure d'ammonium	12125-02-9	<0.5
Bi fluorure d'ammonium	12125-01-8	<0.15

3. RISQUES

Inhalation excessive de fumées dégagées lors du soudage et brasage provoque une irritation du nez et de la gorge et peut causer suffocation (œdème du poumon). Une exposition répétée et prolongée aux fumées de décapant peut causer de l'essoufflement, de la toux ou de la poussée de fièvre.

En cas d'absorption dans le corps des fluorures peuvent causer un empêchement d'enzyme, hypocalcémie (ce qui peut résulter en tétanie), un collapsus cardiovasculaire et endommagement aux reins et au cerveau.

Une exposition répétée et prolongée aux fluorures peut causer ostéosclérose (éburnation osseuse).

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation : Apporter la personne vers l'air frais. En cas d'inconscience mais en respirant, mettre la personne en position stable couchée sur le côté. En cas d'interruption de respiration, appliquer une respiration artificielle bouche-à-bouche ou bouche-à-nez et donner de l'oxygène si possible. En cas d'irritation persistante consulter un médecin.

Ingestion : ingestion du décapant peut provoquer de l'irritation sévère interne, de la nausée, du vomissement, du mal abdominal et de la diarrhée. En cas d'ingestion de décapant, rincer la bouche avec de l'eau, boire de l'eau et consulter un médecin.

Les yeux : des fumées de décapant peuvent irriter les yeux. Le décapant peut être giclé lors du soudage. Rincer immédiatement abondamment avec de l'eau et chercher de l'aide médical.

La peau : le décapant peut provoquer de l'irritation de la peau. Après contact et après manipulation de la soudure se laver les mains avec du savon et de l'eau tiède. En cas de développement d'irritation chercher de l'aide médical.

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

Extincteurs appropriés : dioxyde de carbone, poudre extincteur sec chimique, brume d'eau ou mousse carbonique
Extincteurs non utilisables : un jet d'eau
Moyens de protection spéciaux des pompiers : porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire indépendant
Produits de décomposition dangereux : le décapant peut dégager des fumées toxiques (voir chap. 8) contenant de l'acide fluorhydrique

6. MESURES EN CAS DE DEGAGEMENT ACCIDENTEL DU PRODUIT

Précautions personnelles : n.a.
Méthode de nettoyage : n.a.

7. TRAITEMENT ET CONSERVATION

Traitement : Lors de soudage et brasage utiliser une extraction des fumées (voir chap. 8) et pourvoir une ventilation efficace. Eviter l'inhalation des fumées de décapant. Faire en sorte qu'il y ait une bonne ventilation du local. Se laver les mains après manipulation de la soudure, spécialement avant de manger, de boire ou de fumer.

Stockage : conserver à l'abri de l'humidité, hors de portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons

8. MESURES DE PROTECTION PERSONNELLE

Mesures techniques : lors du soudage et brasage prendre les précautions nécessaires : prévoir une extraction des fumées et une bonne ventilation de la place de travail. Entraîner l'utilisateur de maintenir la tête hors des fumées dégagées.

Valeurs limites max. : (Liste belge 2002 – A.R. 11.03.2002 – CEE 91/322)

	CASnr.	Valeur Limite
Argent (composants solubles)	7440-22-4	0.01 mg/m ³
Etain (oxyde et composants inorganiques)	7440-31-5	2 mg/m ³
Chlorure d'ammonium (fumée)	12125-02-9	10 mg/m ³
Fluorures	----	2.5 mg/m ³
Acide fluorhydrique	7664-39-3	2.6 mg/m ³
Acide chlorhydrique	7647-01-0	8 mg/m ³

Protection personnelle

voies respiratoires : en cas de soudage dans une espace restreinte ou dans un lieu de travail à ventilation insuffisante (valeurs limites seront dépassées) utiliser un appareil respiratoire approprié

yeux : des lunettes de sécurité pour protéger les yeux contre un giclement du décapant

9. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique :	solide, fil	Limites d'explosion :	
Odeur :	pas d'odeur	LEL (limite inférieure) :	n.a.
Couleur :	gris-argenté	UEL (limite supérieure) :	n.a.
pH :	n.a.	Pression de vapeur :	n.d.
Point d'ébullition :	n.a.	Densité :	7.5-8.0 g/cm ³
Point de fusion :	210 - 230 °C	Solubilité dans l'eau :	le décapant est soluble dans l'eau
Point d'inflammation :	n.a.		

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : produit stable

Conditions à éviter : pas

Produits à éviter : le produit réagit avec de l'acide nitrique concentré en dégageant fumée d'oxyde d'azote (NO) ce qui de nouveau sera oxydé en dioxyde d'azote (NO₂), un gaz rouge avec une odeur piquante. En cas d'exposition extensive à ces gaz, consulter immédiatement un médecin parce que les symptômes peuvent se manifester plus tard et être fatal.
Le décapant réagit avec des acides en dégageant des fumées toxiques d'acide fluorhydrique et d'acide chlorhydrique.

11. DONNEES TOXICOLOGIQUES

Acute : fumées dégagées lors du soudage et brasage peuvent irriter les voies respiratoires.

Chronique : exposition excessive prolongée aux fumées peut causer de la nausée, du vomissement, de la diarrhée ou de la constipation. Exposition prolongée et répétée à des fluorures peut causer de l'ostéosclérose (éburnation osseuse)

Route d'entrée : inhalation (route principale d'exposition aux fumées)

Ingestion : généralement pas considéré comme danger industriel

12. DONNEES ECOLOGIQUES

Le décapant contient de la fluorure soluble dans l'eau et est toxique pour la vie aquatique

13. INSTRUCTION D'ELIMINATION

Le produit est consommé lors de l'utilisation. Eliminer des restes éventuels comme le ferraille. Elimination en conformité avec la législation et réglementation locale et nationale.

14. INFORMATION POUR LE TRANSPORT

UN-nr. : n.a.

ADR/RID : n.a.

MDG : n.a.

IATA : n.a.

15. INFORMATION LEGALE

Etiquetage : n.a.

16. INFORMATION SUPPLEMENTAIRE

Cette information ne concerne que le produit décrit ci-dessus, employé pour l'usage mentionné, et est basée sur la connaissance et expérience actuelle dans notre possession, car nous ne connaissons pas les conditions d'emploi de l'utilisateur qui sont hors de notre influence. Le produit ne peut être employé que pour l'application mentionnée dans chapitre 1 sans permission explicite par écrit.

Cette information n'est pas une garantie ou une indication de qualité du produit. Cette fiche de sécurité décrit le produit en vue des exigences de sécurité et n'a pas le but d'être traitée comme information technique du produit.

C'est toujours la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures nécessaires pour respecter les lois et règlements locaux en vigueur.

Nom : L. Driesen
Date : 29.06.2016